CONSEIL MUNICIPAL
****
Séance du 8 mars 2019
****
COMPTE RENDU SOMMAIRE
****

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie
****

Budgets 2018
Les comptes de gestion **2018** de la Commune et de l'Assainissement ainsi que les comptes administratifs **2018** du budget principal et Assainissement ont été approuvés à l'unanimité.

STEU « La Cléraudière »
La mission Géotechnique est attribuée à GINGER CEBTP pour un coût de 2 850.00€ HT, soit **3 420.00**€ TTC.
Le montant des travaux s'élève à 228 000.00€. Dans l'attente du versement des subventions et de récupérer le FCTVA en 2021, la commune fera appel à l'emprunt pour un montant de 228 000.00€, dont la durée sera ajustée selon les sommes définitives versées.

Divers devis ont été étudiés et acceptés notamment auprès de la Sté CHALLENGER pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant de **2 204.57**€ TTC.

L'entreprise F. MOTOCULTURE livrera une débroussailleuse d'un montant de **768.00**€TTC et une tronçonneuse élagueuse pour un coût de **438.00**€ TTC.
L'entreprise CLOUE fournira une cureuse de fossés pour un montant de **8 040.00**€ TTC.
Ces 3 matériels seront achetés en commun avec la commune de Oisly.

Le secrétariat sera muni d'un nouveau poste informatique, acheté chez le fournisseur BERGER-LEVRAULT pour un montant de **2 438.44**€ TTC.

La pose de nouveaux joints pour l'amélioration de l'isolation des fenêtres du logement communal sera effectuée par La Menuiserie Couddoise pour un montant de **1 523.23**€ TTC

Fait et affiché à CHOUSSY, le 11 mars 2019

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME